

TRAVAUX SOUS TENSION EN BT SUR LES INSTALLATIONS

Formation initiale

Installations industrielles et tertiaires

- Objectif :** Acquérir les savoirs et savoir-faire, définis dans les normes NFC 18-505-1 et NF C 18-505-2-2 pour réaliser des travaux sous tension sur les installations électriques industrielles et tertiaires :
Préparer à l'habilitation d'indice « T » et « N » en BT pour :
- réalimenter une partie d'installation par un départ issu de la même source ou d'une source différente ;
 - remplacer un appareillage BT sans continuité de service ;
 - shunter un appareillage BT ou une partie d'installation avec ou sans interrupteur ;
 - déposer un dispositif de shuntage d'un appareil ou d'une partie d'installation BT ;
 - nettoyer manuellement avec une balayette, un pinceau, un chiffon ou une brosse dans le cadre d'une opération TST.
- Public concerné :** Personnels électriciens visant une aptitude aux TST en BT ayant les connaissances et la pratique adaptées à ces domaines.
- Prérequis :** avoir au moins 18 ans ;
avoir une formation initiale ou continue en électrotechnique ;
avoir été formé à l'habilitation électrique pour des opérations hors tension du domaine ;
avoir été formé et habilité comme exécutant, chargé de travaux ou chargé d'intervention générale pour réaliser des travaux hors tension sur des installations industrielles et tertiaires ;
effectuer de manière régulière, depuis un an au moins, des travaux électriques hors tension en adéquation avec son habilitation sur des installations industrielles ou tertiaires (TGBT, armoires divisionnaires, armoires de puissance ou de commande)
ne pas avoir fait l'objet d'une suspension d'habilitation pour non-respect des prescriptions régissant ces opérations lors de l'examen annuel de son titre d'habilitation.
- Contenu :** Voir au verso.
- Durée :** 4 jours en continu (28 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur des exposés et des travaux pratiques.
60% du temps est consacré à des travaux pratiques sur des installations électriques BT.
- Outils pédagogiques :** Salle de cours, vidéoprojecteur, écran.
Plateformes techniques TST BT,
Outillages et matériels spécifiques conformes aux normes.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**
- Lieu :** CACHAN (94), DARDILLY (69).

Une attestation de stage et un avis de formation seront délivrés à l'issue de cette formation.

CONTENU DU STAGE

1 – Les règles de base de la prévention contre les risques électriques en BT

- Les définitions, limites et symboles, en alternatif et en continu.
- Le rôle des acteurs.
- Les risques électriques.
- Les moyens de protection et leurs caractéristiques.

2 - Les exigences réglementaires et normatives

- Code du travail (habilitation)
- NF C 18 510 (chap. 8)
- NF C 18 505-1
- NF C 18 505-2-2

3 – Connaître le processus de travail

- L'ordre de travail sous tension (OTST).
- L'autorisation de travail (ATST ou ITST).
- Les modes opératoires.
- Les règles de base TST.
- Les phases de travail sous tension.
- Les règles de connexion et de déconnexion.

4 - Travaux pratiques sous tension

- Remplacer un appareillage BT sans maintien de la continuité de service ;
- Remplacer un appareillage BT avec maintien de la continuité de service ;
- Réalimenter l'armoire utilisée au cours de la 1ère mise en situation à partir d'une autre alimentation sur un jeu de barres nécessitant l'utilisation d'un comparateur de phases.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription avec engagement écrit de l'employeur, précisant que le personnel inscrit satisfait aux prérequis fixés par l'Organisme Travaux Sous Tension sur les Installations Electriques.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique.
- Fournitures de bureau.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (*couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, CEI 61482-1-2 et EN ISO 14116*).
- Paire de chaussures de sécurité (*NF EN ISO 20345*).
- Casque d'électricien avec jugulaire (*NF EN 397*) et équipement de protection oculaire et faciale (*NF EN 166*).
- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00*).
- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (*à la taille du stagiaire, NF EN 388*).
- Paire de gants de manutention (*à la taille du stagiaire*).